

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 31 août 2017

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, SCALABRINO Maryline, JEANNIN Maryse.
Messieurs BOUVERET Xavier, CERF Stéphane, KALLAL Ahmed, SIEVERT Louis, TOUBIN Frédéric, BAUD Bernard, FAIVRE Alban, VILLAME Fabrice.

Membres excusés : /

Secrétaire de séance : Me LECHINE Marie Jeanne.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 19h.

Validation du compte rendu du 27/07/2017

Pas d'observations. Validé à l'unanimité

PROTECTION DES CAPTAGES – SOURCES

Le 1^{er} août dernier, la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis concernant la protection des captages des sources de la commune.

2 bureaux d'études ont répondu à la consultation. Après analyse des offres, la commission avait retenu le Cabinet Reile.

Madame le Maire explique au Conseil Municipal la décision de la commission. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la décision d'attribuer le marché au Cabinet Reile 25720 Beure pour un montant de 2 785 € HT et décide de solliciter le Conseil départemental du Doubs et l'Agence de l'Eau pour une demande de subvention.

COMICE

Madame Jeannin fait un compte-rendu de l'avancement de la préparation du Comice et demande que chaque membre du conseil donne ses disponibilités sur cette journée. Beaucoup de bénévoles ont été actifs pour l'organisation et ils en sont remerciés.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Le SYDED nous informe que la 2^{ème} tranche « Grande rue » commence le 11 septembre prochain pour l'enfouissement de 3 poteaux.

2 – Bouygues Télécom annonce que la commune de Sombacour bénéficie de la 3G depuis le mois d'août.

3 – L'opération brioches de l'ADAPEI est prévue du 2 au 8 octobre. D'avance, nous sollicitons les bénévoles pour qu'ils viennent s'inscrire en mairie.

4- Le Tour du Doubs traversera Sombacour le 10 septembre.

5- 4 séances de révision du code de la route pour les séniors sont prévues. Pour tout renseignement, il est possible de contacter le CCAS de Pontarlier.

6- Le SACTOM étudie la possibilité de construction d'une nouvelle station. Celle-ci pourrait être commune avec la fromagerie Napiot, mais si c'est le cas, une question est posée pour la demande de subvention. Le Conseil accepte le principe que la subvention profite à tous.